

Note du médecin coordonnateur

EHPAD Les Jardins de la Clairière

Note médicale – à l'attention des équipes

Objet : Vigilance “douleur inhabituelle + hydratation + confusion” (rappel bonnes pratiques)

Émetteur : Médecin coordonnateur

Date : (fictive) Lundi

Rappel général (non nominatif)

Lorsque des transmissions rapportent :

- une **douleur différente** des douleurs chroniques habituelles,
- une **baisse des apports hydriques et alimentaires**,
- des troubles du sommeil inhabituels, irritabilité,
- un **épisode de confusion / désorientation**, même bref,

➡ appliquer une vigilance renforcée et tracer les éléments objectivables :

1. **Douleur** : localisation (si possible), fréquence, intensité (EVA/EVS), facteurs aggravants/soulageants.
2. **Hydratation** : proposer régulièrement, tracer apports, observer signes de déshydratation.
3. **État neuro / vigilance** : repérer changements par rapport à l'état habituel (attention, orientation, comportement).
4. **Risque de chute** : lever non accompagné, vertiges, fatigue.

Conduite à tenir (générale)

- Transmettre rapidement à l'IDE / IDEC si douleur inhabituelle persistante, aggravation, ou signes de confusion.
- Si éléments urinaires suspectés (brûlures, mictions faibles, urines foncées) : tracer et signaler.

- Adapter l'organisation : surveillance renforcée, sécurisation du lever, communication famille si inquiétude.

Important : ces repères n'ont pas valeur de diagnostic ; ils visent à sécuriser la continuité et l'alerte.